



WORLD FARMERS'
ORGANISATION

**POLITIQUE DE L'OMA
SUR LA CONSERVATION
ET L'UTILISATION DURABLE
DE LA BIODIVERSITÉ ET
DES RESSOURCES NATURELLES**

Ce document a été préparé sur la base d'une version préliminaire rédigée par le Groupe de travail de l'OMA sur la Nature et la Biodiversité, avec les contributions de tous les Membres de l'OMA et du Conseil scientifique de l'OMA, sous la coordination du Secrétariat international. La version consolidée, approuvée par le Conseil d'administration de l'OMA, a été discutée et adoptée par l'Assemblée générale de l'OMA le 19 juin 2024.

L'Organisation Mondiale des Agriculteurs

Rome, Juin 2024

Citation requise :

Organisation Mondiale des Agriculteurs. 2024. Politique de l'OMA sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles. Document de politique, Organisation Mondiale des Agriculteurs, Rome. https://www.wfo-oma.org/wp-content/uploads/2024/11/WFO-Biodiversity-Policy_2024-GA-Adopted-fr.pdf

Préambule

La biodiversité est confrontée à des menaces sans précédent, car elle se détériore à l'échelle mondiale, alors que les ressources naturelles sont de plus en plus sous pression en raison de la croissance démographique, de l'évolution des modes de vie et du changement climatique. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) "la planète connaît un dangereux déclin de la nature. Un million d'espèces sont menacées d'extinction, les sols deviennent infertiles et les sources d'eau s'assèchent". En réponse à cette crise, des initiatives nationales et régionales ainsi que des efforts multilatéraux majeurs, notamment l'Accord de Paris et le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, tirent la sonnette d'alarme et appellent à une action urgente.

Face à cette urgence, les agriculteurs, qui gèrent plus d'un tiers (36,79 %, FAOSTAT, 2021) des terres de la planète, apparaissent comme des acteurs clés de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles. Il est essentiel de trouver un équilibre entre l'appel à la conservation de la biodiversité et à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et l'obligation de garantir une production suffisante d'aliments sains et sûrs pour tous. À cette fin, l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) souhaite travailler dans le cadre des processus et des forums pertinents afin de s'assurer que les agriculteurs et l'agriculture elle-même participent et sont partenaires dans le développement de solutions viables.

Le déclin de la biodiversité, de la santé des sols, de la qualité et de la disponibilité de l'eau n'est pas seulement une crise en soi ; il exacerbe les effets du changement climatique et a un impact direct sur la production d'aliments, de fibres et de combustibles, et donc sur les revenus et les moyens de subsistance des agriculteurs. Une politique environnementale saine qui mettrait un terme au déclin, puis l'inverserait, est tout simplement dans l'intérêt des agriculteurs du monde entier qui dépendent de la biodiversité et des ressources naturelles telles que le sol et l'eau pour des services essentiels tels que la pollinisation, la lutte naturelle contre les parasites, le maintien de la structure et de la fertilité du sol et la régulation de l'eau.

Tout comme les agriculteurs dépendent de l'environnement, l'environnement dépend souvent des agriculteurs, qui gèrent activement et en coopération avec la nature les terres, y compris, mais sans s'y limiter, des tâches telles que le déplacement du bétail entre les biomes et les pâturages, la lutte contre les ravageurs et les mauvaises herbes et l'intégration des corridors de biodiversité. Une grande partie des espèces dépendent d'habitats qui dépendent des activités agricoles ou qui peuvent en tirer profit. Cela se produit dans le monde entier¹ et les agriculteurs peuvent jouer un rôle essentiel dans la restauration des plantes et des espèces sauvages indigènes dans les paysages agricoles.

¹ À savoir, selon l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), 50 % de toutes les espèces de l'Union européenne (UE) dépendent de 63 habitats agricoles (voir le site Web de l'AEE : https://agriculture.ec.europa.eu/sustainability/environmental-sustainability/biodiversity_en). D'autres études se concentrent sur les terres agricoles à faible impact dans les pays en développement. (Voir par exemple : Wright, H., L., Lake, I., R., Dolman, P., M., (2012). Agriculture-a key element for conservation in the developing world, *Conservation Letters* 5 (1), 11-19).

Les sols et l'eau sont les fondements de nos systèmes de production et la biodiversité² est cruciale pour le fonctionnement et la résilience des agro-écosystèmes. Dans ce contexte, il est essentiel de soutenir les agriculteurs dans l'adoption de pratiques et de techniques agricoles durables et adaptées au contexte local³. Avec les bonnes infrastructures en place et un soutien financier et politique adéquat, les agriculteurs sont bien placés pour obtenir des résultats positifs pour la biodiversité, la santé des sols, la qualité et la disponibilité de l'eau, tout en contribuant à la sécurité alimentaire.

Pourtant, les agriculteurs travaillent avec des marges très étroites pour fournir des produits abordables aux consommateurs, tout en luttant contre la volatilité des prix du marché et leur faible pouvoir de négociation vis-à-vis des acteurs de l'industrie au sein de la chaîne de valeur. Trop souvent, les décisions gouvernementales et les cadres politiques ne tiennent guère compte des services écosystémiques que les systèmes agricoles gérés de manière durable fournissent à la société, qu'il s'agisse de la fourniture d'aliments, de fibres et de combustibles, de la conservation de la biodiversité, de la séquestration du carbone dans les sols et de la régulation de l'eau, mais aussi du soutien aux économies rurales et aux communautés locales et de la promotion de l'héritage culturel et des traditions. Pour que les exploitations agricoles restent viables et puissent continuer à fournir tous ces services, la politique environnementale doit reconnaître, soutenir et promouvoir la production agricole durable, notamment en renforçant l'environnement favorable, en abordant les questions du régime foncier et de l'accès au financement.

En outre, il est urgent de développer des structures d'incitation adéquates, en explorant des mécanismes financiers innovants et le développement de marchés de la biodiversité, afin d'aider les agriculteurs à gérer durablement la biodiversité et les ressources naturelles en tant que partie intégrante de leurs activités agricoles. Au niveau mondial, des milliers de milliards de dollars sont potentiellement disponibles pour influencer et soutenir les résultats positifs pour la nature dans les secteurs agricoles (par exemple, FAIRR, 2022); ces fonds doivent être disponibles de manière démontrable et équitable "à l'intérieur" de l'exploitation.

Les agriculteurs ont non seulement la responsabilité mais aussi l'intérêt de conserver, de restaurer et d'utiliser durablement la biodiversité et les ressources naturelles. Cependant, les incitations faussées du marché et les réglementations inappropriées imposées d'en haut réduisent la capacité des agriculteurs à accroître l'efficacité de la production agricole sans avoir d'impact sur les résultats environnementaux dans le monde entier. Les agriculteurs doivent être reconnus comme des gardiens de la biodiversité et des ressources naturelles et être habilités à innover et à trouver des solutions durables à certains des défis les plus urgents du monde.⁴

2 Y compris la biodiversité des sols et des microbes, les pollinisateurs, les variétés de cultures et les animaux domestiqués (bétail).

3 Notamment la gestion durable du bétail, la gestion efficace de l'eau, la lutte intégrée contre les ravageurs, la diversification des cultures et l'agroforesterie.

4 Parmi ces défis, la pollution par les plastiques est un cas d'espèce qui représente une menace importante pour les agriculteurs et l'agriculture. Alors que les plastiques font désormais partie intégrante de la production agricole dans de nombreuses régions du monde, il est prouvé que les plastiques dégradés contaminent l'eau et les sols. Pour relever ce défi, il faut accorder une attention particulière aux questions de sécurité alimentaire dans la recherche d'alternatives viables. En tant que gardiens de la biodiversité et des ressources naturelles, les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de solutions qui permettent à la fois de préserver notre environnement et de garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire ; ils devraient donc participer activement aux discussions sur la pollution par les plastiques, notamment au sein du comité intergouvernemental de négociation sur la pollution par les plastiques.

Principes directeurs

- **La nécessité de trouver un équilibre entre la priorité fondamentale d'assurer la sécurité alimentaire et d'éradiquer la faim** et l'engagement de protéger et de restaurer la nature en tant qu'élément clé des activités agricoles, en veillant à ce que les agriculteurs soient récompensés de manière appropriée pour leur gestion.
- **La reconnaissance des agriculteurs en tant que gardiens de la biodiversité et des ressources naturelles** qui jouent un rôle crucial dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles, tout en soutenant les économies et les communautés locales et en contribuant à la sécurité alimentaire mondiale.
- **Le rôle central de la santé, de la fertilité et de la biodiversité des sols dans le débat sur l'agrobiodiversité** et l'importance de la protection et de la restauration des terres agricoles et de la réduction de la consommation des sols pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité, de climat et d'environnement, soutenir le développement rural et promouvoir un mode de vie durable.
- **L'adoption d'une approche ascendante** par l'engagement actif et systématique des agriculteurs et de leurs structures organisées à différents niveaux, en encourageant la collaboration et en promouvant la prise de décision inclusive pour élaborer des politiques qui résonnent avec les réalités du terrain, suscitent l'appropriation et catalysent des pratiques durables.
- **L'élaboration de politiques et de cadres réglementaires adaptés au contexte**, qui tiennent compte de la diversité des conditions et des priorités locales et qui s'appuient sur l'expérience quotidienne des agriculteurs et sur les dernières connaissances scientifiques.
- **Intégrer les considérations de genre et de jeunesse dans les initiatives de conservation de la biodiversité et de gestion des ressources naturelles dans l'agriculture de manière** à garantir que les jeunes et les femmes agriculteurs aient un accès égal aux ressources, à l'information et aux processus de prise de décision.
- **Le lien entre la biodiversité, la diversité des systèmes agroalimentaires et des régimes alimentaires locaux et la vitalité de la vie communautaire** l'homologation et la normalisation des productions mettent en péril les semences et les produits traditionnels, entraînant des pertes de variétés de production, limitant le choix offert aux agriculteurs et aux consommateurs et le lien entre la production alimentaire et les communautés locales.

Objectifs de la politique

- **Reconnaître et exploiter le potentiel inhérent à l'agriculture pour soutenir simultanément la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles et produire des aliments, des fibres et des combustibles pour la population mondiale**, notamment en encourageant la diversification des cultures, les cultures intercalaires et les co-cultures.
- **Donner aux agriculteurs et aux organisations d'agriculteurs les moyens d'être des décideurs et des partenaires clés dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques.**
- **Renforcer la capacité des agriculteurs à produire de manière durable et à gérer les ressources naturelles de manière responsable**, en créant un environnement favorable où les agriculteurs peuvent produire de manière durable tout en maintenant la rentabilité des exploitations agricoles et en les aidant à acquérir les connaissances, les outils et les ressources financières dont ils ont besoin pour identifier, mettre en œuvre et développer des solutions appropriées au niveau local.
- **Garantir aux agriculteurs**, et aux femmes en particulier, **des revenus justes et équitables** pour les activités, produits et services précieux basés sur la biodiversité qu'ils fournissent dans le cadre de leur travail, notamment en reconnaissant financièrement les services écosystémiques importants fournis par l'agriculture et en garantissant un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.
- **Accroître et renforcer l'accès des agriculteurs aux ressources naturelles et le contrôle des actifs productifs**, tant matériels (terre, eau, etc.) qu'immatériels (informations et connaissances) en vue d'améliorer la production de biens et de services et leur commercialisation dans des secteurs et des chaînes de valeur qui permettent aux agriculteurs d'augmenter leurs revenus et de faciliter leur inclusion dans l'économie de marché en renforçant leur résilience.
- **Faciliter la conservation et la gestion durable de divers agroécosystèmes**, en instaurant un dialogue dynamique entre les différentes parties prenantes et en encourageant les approches collaboratives qui intègrent les connaissances et les pratiques des agriculteurs, en apportant le soutien financier et culturel nécessaire.

Recommandations politiques

- **Promouvoir l'intégration politique entre la conservation de la biodiversité et d'autres domaines politiques pertinents pour la production agricole**, y compris le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, en adoptant des approches qui donnent aux agriculteurs les moyens techniques et financiers de conduire des changements substantiels.
- **Soutenir la participation active des agriculteurs et de leurs organisations aux négociations internationales sur la biodiversité et l'environnement**, en veillant à ce qu'ils participent à l'élaboration des politiques à tous les niveaux, y compris à la révision ou à la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité (SPANB).
- **Obtenir un soutien financier substantiel pour la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles au niveau des exploitations agricoles**, en fournissant aux agriculteurs les moyens nécessaires à la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action mondiaux, régionaux et nationaux, notamment dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds-cadre mondial pour la biodiversité (GBFF), ainsi que par des voies d'investissement direct sur des places de marché transparentes.
- **Faciliter la réduction des risques liés à l'utilisation de produits chimiques et d'autres intrants agricoles susceptibles de nuire à l'homme et l'environnement** en veillant à ce que les agriculteurs disposent d'un large éventail d'alternatives efficaces, abordables et durables, y compris en donnant accès aux biosolutions.
- **Promouvoir l'intégration des approches de la bioéconomie et de l'économie circulaire dans l'innovation des produits et des processus dans le secteur agricole** grâce à la participation active des agriculteurs.
- **Promouvoir et mettre en œuvre des politiques visant à protéger, restaurer et, dans certains cas, étendre les terres agricoles**, en reconnaissance des services agro-systémiques qu'elles rendent à la communauté au sens large, en relevant les défis de l'urbanisation excessive et du changement d'affectation des terres agricoles, ainsi que les multiples causes de la dégradation des terres telles que l'imperméabilisation, l'érosion de surface, la salinisation, la diminution de la matière organique, la perte de biodiversité, la contamination locale ou diffuse, les glissements de terrain et les inondations.
- **Renforcer l'environnement favorable permettant aux agriculteurs de gérer leurs terres et d'y investir de manière durable**, en abordant les questions liées au régime foncier et à la succession, et en améliorant le cadre politique et réglementaire permettant aux agriculteurs, et en particulier aux petits exploitants, d'accéder à la terre et à d'autres ressources productives (eau, forêts, océans, énergie, ressources génétiques, ...), notamment par l'adoption et la mise en œuvre d'outils et de réglementations internationaux pertinents.

- **Fournir aux agriculteurs des outils financiers adaptés et des incitations positives** proportionnelles à leur contribution aux objectifs en matière de biodiversité et d'environnement, notamment par le biais de mécanismes de financement innovants tels que les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et en explorant le développement de marchés de la biodiversité qui reflètent fidèlement le rôle des agriculteurs dans la durabilité environnementale et la mise en place de systèmes de certification reconnaissant un prix supérieur pour les produits obtenus grâce à des pratiques respectueuses de la biodiversité.
- **Promouvoir l'éducation agricole et alimentaire et renforcer le rôle des marchés locaux de produits frais** en tant qu'outil permettant de rapprocher les agriculteurs et les consommateurs, de soutenir la liberté de choix des consommateurs, de sensibiliser aux pratiques agricoles durables et de contribuer à la gestion durable de la biodiversité locale.
- **Intégrer les besoins et l'expertise des agriculteurs en matière de gestion de la biodiversité et des ressources naturelles dans les programmes et priorités de recherche et d'innovation (R&I)** visant à renforcer le savoir-faire des agriculteurs et à accroître la productivité agricole de manière durable.
- **Soutenir les agriculteurs dans l'accès, la collecte et l'analyse équitable d'informations et de données spatiales de haute qualité** qui pourraient soutenir la planification et la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, tout en garantissant la propriété des données des agriculteurs et des réglementations claires en matière de protection des données sur les informations collectées par les agriculteurs ou par leur intermédiaire.
- **Fournir un soutien technique et renforcer les services de vulgarisation et de conseil aux agriculteurs et à leurs organisations**, en se concentrant sur l'amélioration de l'efficacité dans les exploitations et en soutenant l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, y compris des programmes de renforcement des capacités permettant aux jeunes de devenir des agriculteurs soucieux de l'environnement et des leaders en matière de conservation.
- **Collaborer avec les agriculteurs pour gérer et atténuer l'impact des espèces envahissantes nuisibles, y compris les prédateurs**, sur les exploitations agricoles et les terres avoisinantes, tout en garantissant un financement adéquat et tout en adoptant une approche commune pour obtenir des effets positifs durables sur la biodiversité et la production agricole.

- **Veiller à ce que tous les agriculteurs aient accès à un large éventail de variétés de cultures et de semences et de races animales adaptées au contexte local à des prix abordables** promouvoir l'innovation dans l'agriculture tout en protégeant les connaissances locales en vue d'optimiser la diversité des espèces végétales et animales ainsi que des ressources génétiques, notamment en soutenant les initiatives locales menées par les agriculteurs (à savoir, les banques de semences communautaires) ainsi que les réglementations axées sur les résultats améliorant l'accès au marché pour les agriculteurs.
- **Faciliter la participation des agriculteurs, en particulier les jeunes, les femmes et les agriculteurs des zones vulnérables, aux efforts de conservation au niveau local et encourager une plus grande collaboration intersectorielle** entre les agriculteurs, les consommateurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire, y compris le secteur privé, les populations autochtones et les communautés rurales, la recherche et les universités, les groupes environnementaux, les fondations et les organisations philanthropiques, ainsi que tous les ministères et agences gouvernementales concernés.



WORLD FARMERS' ORGANISATION

www.wfo-oma.org
info@wfo-oma.org